

virée de son logement à 97 ans !

Par huguette, le 08/06/2010 à 16:56

Ma mère de 97 ans qui réside dans une location (bail loi 1989) depuis 20 ans (et qui ne peut plus sortir) vient d'être avertie par sa propriétaire qu'elle voulait reprendre son appartement pour le vendre ou pour l'habiter ?? En a t-elle le droit ? La propriétaire a elle- même 70 ans. Que faire ? Bien sûr ma mère (qui a toute sa tête) ne veut pas partir!